

N° 563 – Vendredi 15 septembre 2023

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

AGENDA DE LA SEMAINE

Samedi 16 et dimanche 17 septembre

Coupe de France – 3^e tour
Coupe Nouvelle-Aquitaine – 1^{er} tour
Féminines R1-R2
Féminines D1 à D3
U19 R1
U18 et U16 R1-R2
U17 R1-D1
U15 R1-R2-D1
U13 D1-D2
Journées d'accueil U11

Lundi 18 septembre

Commission Départementale de
Promotion de l'Arbitrage
Commission des Terrains et
Infrastructures Sportives

Mercredi 20 septembre

Commission Sportive

Judi 21 septembre

Commission de Discipline
Commission des Jeunes

SOMMAIRE

| | |
|----------------------------------|-------|
| Partenaire | p. 2 |
| Action Football et Respect | p. 3 |
| Avis aux clubs | p. 5 |
| Avis aux arbitres..... | p. 11 |
| Avis aux éducateurs..... | p. 12 |
| Joueurs suspendus | p. 15 |
| PV Commission Sportive | p. 16 |
| PV Commission Jeunes | p. 18 |
| PV Commission Arbitrage | p. 23 |
| Informations diverses | p. 29 |
| Mini-jeu | p. 32 |

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



RENTRÉE DU FOOT



RÉUNIONS DE SECTEURS 23-24

Comme chaque début de saison, le District organise prochainement les **réunions de secteur**.

Accueil des clubs à 18h45 pour un début de réunion à 19h00.

Dates et lieux page 8

RÉUNION FOOT LOISIRS

Le lundi 25 septembre 2023
au District à partir de
19h00

FOOTBALL ET
RESPECT - JEUNES

Texte à lire par les
éducateurs et capitaines
page 4



PARTENAIRE

C R V, société à responsabilité limitée, immatriculée sous le SIREN 513764522, est en activité depuis 13 ans. Installée à ANTRAN (86100), elle est spécialisée dans le secteur d'activité de la construction de réseaux électriques et de télécommunications. Son effectif est compris entre 3 et 5 salariés.

Colin Reseaux Vienne

C-R-V

86100 ANTRAN

PORT 06.07.12.19.77- TEL / FAX 05.49.19.77.90



ACTION FOOTBALL ET RESPECT - SÉNIORS

Le District relance l'action **Football et Respect** effectuée la saison précédente.

Cette action est de nouveau mise en place lors des deux premières rencontres de championnat séniors afin de réagir contre la recrudescence d'agissements intolérables sur nos terrains de football.

L'objectif principal étant de sensibiliser les supporters, les parents, et tous les acteurs du jeu sur l'importance d'une attitude irréprochable à adopter en toutes circonstances.

Nous vous adressons ci-dessous un texte rédigé par la Commission du Respect, à lire par les capitaines. Ce texte comporte trois parties, une première à lire par le club recevant, une seconde par le club visiteur et la dernière de nouveau par le club recevant.

Vous avez toute latitude pour présenter et organiser cette communication afin qu'elle se réalise dans les meilleurs conditions.



Malgré les actions menées en début de championnat, la saison passée a vu une forte augmentation des dossiers disciplinaires.

Une nouvelle saison va commencer.

Avec nos dirigeants, nos joueurs et notre public, nous souhaitons réagir à nouveau car la passion qui nous anime tous ne peut se conjuguer avec la violence et la haine.

Tous ensemble, nous bannissons toute forme de violences verbales ou physiques, d'intimidations ou de discriminations.

Tous ensemble, nous défendons les valeurs de respect et le plaisir de jouer et de s'entraîner.

C'est pourquoi avant de disputer chaque rencontre, nous capitaines, joueurs, éducateurs, dirigeants et arbitres, nous voulons que celle-ci se déroule avec enthousiasme, détermination et sérénité.

Aussi, nous nous adressons :

- A nos joueurs : pour qu'ils adoptent avant, pendant et après le match une attitude correcte et respectueuse à l'égard des arbitres, à l'égard de nos adversaires et à l'égard du public ;
- A nos dirigeants et éducateurs du banc de touche : pour qu'ils veillent toujours au bon état d'esprit de la rencontre avant, pendant et après le match ;
- A nos parents et au public présent : pour qu'ils nous encouragent en respectant nos adversaires, nos éducateurs et les décisions arbitrales.

Tous ensemble, pour chaque rencontre, nous faisons vœux d'afficher notre sportivité dans la victoire comme dans la défaite ;

Tous ensemble, nous faisons vœux de disputer chaque rencontre avec la même envie et le même plaisir, avec votre soutien et vos encouragements. MERCI !

■ à lire par le capitaine recevant ■ à lire par le capitaine visiteur



ACTION FOOTBALL ET RESPECT - JEUNES

Tout comme pour les séniors, l'action **Football et Respect** est mise en place lors des deux premières rencontres de championnat jeunes afin de réagir contre la recrudescence d'agissements intolérables sur nos terrains de football.

L'objectif principal étant de sensibiliser les supporters, les parents, et tous les acteurs du jeu sur l'importance d'une attitude irréprochable à adopter en toutes circonstances.

Nous vous adressons ci-dessous un texte rédigé par la Commission du Respect, à lire par les éducateurs et capitaines.



La saison passée a vu une forte augmentation des dossiers disciplinaires dans nos catégories de jeunes.

Une nouvelle saison commence.

Avec nos dirigeants, nos jeunes joueurs et vous parents de joueurs, nous souhaitons réagir car la passion qui nous anime tous ne peut se conjuguer avec la violence et la haine.

Tous ensemble, nous bannissons toute forme de violences verbales ou physiques, d'intimidations ou de discriminations.

Tous ensemble, nous défendons les valeurs de respect et le plaisir de jouer et de s'entraîner.

C'est pourquoi en ce début de saison 2023/2024, nous capitaines, joueurs, nous demandons que nos rencontres se déroulent avec enthousiasme et sérénité. Nous nous adressons ainsi :

Aux joueurs de nos équipes : pour qu'ils adoptent avant, pendant et après le match une attitude correcte et respectueuse à l'égard des arbitres, à l'égard de nos adversaires et à l'égard du public.

A nos dirigeants et nos éducateurs : pour qu'ils veillent toujours au bon état d'esprit des rencontres avant, pendant et après le match.

Nous nous adressons aussi à vous parents et fidèles supporters : pour que vous nous encouragiez en respectant nos éducateurs, nos adversaires et les décisions arbitrales.

Tous ensemble, nous faisons vœux d'afficher notre sportivité dans la victoire comme dans la défaite.

Tous ensemble, nous faisons vœux de nous retrouver chaque week-end avec la même envie et le plaisir commun de nous montrer solidaires dans les intentions, avec votre soutien et vos encouragements. MERCI.

■ à lire par l'éducateur recevant ■ à lire par l'éducateur visiteur

■ à lire par le capitaine visiteur ■ à lire par le capitaine recevant



AVIS AUX CLUBS

CALENDRIER GÉNÉRAL

TÉLÉCHARGEZ LE CALENDRIER GÉNÉRAL

RÉUNION FOOT LOISIRS

La réunion concernant le Foot Loisirs aura lieu le **25 septembre 2023** au District à partir de 19h00. Un mail a été envoyé aux clubs concernés, lundi 11 septembre, avec un questionnaire à remplir.

Rappel : La fin des engagements en Foot Loisirs est fixée au **17/09/23**
Le début des compétitions s'effectuera le **29 septembre 2023**.

ENGAGEMENTS

Les engagements Jeunes, et Foot Diversifié sont encore ouverts sur Footclubs.

Merci de **bien vérifier** vos terrains et **vos desideratas** (jumelage et alternance, horaires, nocturne...) A cet effet, vous trouverez une notice explicative en [cliquant ici](#).
Une notice pour créer une entente dans Footclubs en [cliquant ici](#).

Nous vous remercions de bien noter les dates d'engagements ci-dessous :

Pour les Seniors Masculins :

Les engagements dans les Coupes départementales se feront prochainement.

Pour les jeunes :

U7 et U9 => fin des engagements le **17/09/23**



La date de fin des engagements
Futsal a été modifiée !
Pas d'obligation d'avoir un gymnase

Foot Diversifié :

Futsal => fin des engagements le **31/12/23**

Foot Loisir – critérium à 8 => fin des engagements le **17/09/23**

En cas de problème consulter le portail d'assistance en cliquant sur le "?" disponible en haut à droite de l'application "Compétitions" ou via cette URL : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff/?tag=nouveau-module-competition-1179>

RENTRÉE DU FOOT U11

Les U10-U11 seront les premiers enfants à retrouver les terrains. La journée d'accueil pour cette catégorie aura lieu le samedi 16 septembre de 9h30 à 12h30.

Cette journée nationale est un premier rendez-vous « foot » pour tous les enfants âgés de 9 et 10 ans. Elle est placée sous le signe de la convivialité et du fair-play.

La journée d'accueil prendra la forme de plateaux interclubs (3 à 8 clubs / 6 à 9 équipes par site). Cette répartition a été faite en fonction des engagements reçus par le District sur Footclubs.

Les 12 lieux d'accueil :

**Saint Jean de Sauves – Châtellerault (Ozon) – Naintré – Verrières –
Montamisé – Poitiers – Saint Martin la Pallu – Vouillé – Civray –
Dissay – Nieuil l'Espoir – Saint Benoît**

Merci de vérifier également la répartition publiée ci-dessous et d'informer le District de la Vienne par mail en cas de demande de modifications : lieu d'accueil, nombre d'équipes, jumelage de clubs, si votre club ne figure pas dans le listing des équipes ou si le nombre d'équipe(s) engagée(s) est faux.



Répartition équipes – Journée de rentrée U11 – 16/09

- A **Saint Jean de Sauves** (8)
ASM (1) – Ent. 3 Moutiers / Nord Vienne / St Léger (1) – Sammarçolles (1) – Loudun (1) – l'Envigne / Cernay (2) – Thuré (1) - Colombiers/Ouzilly (1)
- A **Ozon (Stade des Nonnes)** (8)
GJ Avenir 86 (2) – GJ Antoigné Ingrandes (1) – Coussay les Bois (1) – SO Châtelleraut (2) – Ozon (2)
- A **Naintré** (9)
Naintré (2) – Cenon (1) – Availles en Châtelleraut (1) – Bonneuil (1) - SO Châtelleraut (2) – Portugais Châtelleraut (2)
- A **Verrières** (8)
GJ 3 Vallées 86 (2) – Valdivienne (1) – Vicq / St Savin (2) – Montmorillon (2) – Adriers (1)
- A **Montamisé** (8)
GJ Montasèvres (2) – GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny (2) – Chasseneuil St Georges (2) – Poitiers CEP (2)
- A **Poitiers ASAC** (9)
Poitiers ASAC (3) – Biard (1) - Stade Poitevin (3) - Cissé (1) - Poitiers Gibauderie (1)
- A **St Martin la Pallu (Vendeuvre)** (8)
La Pallu (2) – Migné Auxances (3) - Neuville (3)
- A **Vouillé** (8)
GJ Sud Haut Poitou (4) - Jaunay Marigny (1) – Mirebeau (1) - GJ Val de Vonne (2)
- A **Civray** (6)
GJ Foot Sud 86 (2) – SMG/BRI/CHA/SOM/FLE (1) –Valence en Poitou (1) – Château Larcher (1) – Vivonne (1)
- A **Dissay** (8)
GJ Dissay Beaumont (3) – Buxerolles (3) – GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny (2)
- A **Nieuil l'Espoir** (8)
Nieuil l'Espoir (1) – Nouaillé (1) – Ligugé (2) - Smarves Iteuil (2) - Mignaloux (2)
- A **Saint Benoit** (9)
St Benoit (2) – Vouneuil / Béruges (3) – Fontaine (2) - Poitiers Trois Cités (2)

RENTRÉE DU FOOT U7/U9

La journée d'accueil pour catégorie U7-U9 aura lieu le samedi 23 septembre à 9h30. Cette journée nationale est un premier rendez-vous « foot » pour tous les enfants nés entre 2015 et 2018. Elle est placée sous le signe de la convivialité et du fair-play.

La journée d'accueil se déroulera en 3 activités : un Festifoot, un atelier PEF (Question pour les petits champions), des oppositions. Cette rentrée s'effectuera sur 12 secteurs différents.

Les 12 lieux d'accueil :

**Sammarçolles – Ligugé – Ouzilly – Poitiers – Dissay –
Saint Georges les Baillargeaux – Antran – Sèvres-Anxaumont – Ingrandes –
Gençay – Fontaine le Comte – Montmorillon**

De nombreux clubs ne se sont toujours pas inscrits. Afin de nous permettre de finaliser la répartition ci-dessous, merci d'engager vos équipes sur Footclubs avant le 17/09/2023.



Répartition équipes – Journée de rentrée U7/U9 – 23/09

| à Sammarçolles | | |
|--------------------|----|----|
| | U7 | U9 |
| St Léger | 1 | 1 |
| Les Trois Moutiers | 0 | 0 |
| Sammarçolles | 1 | 1 |
| Loudun | 1 | 1 |
| Nord Vienne | 0 | 0 |
| FC ASM | 1 | 1 |
| | 4 | 4 |

| à Ligugé | | |
|------------------|----|----|
| | U7 | U9 |
| Ligugé | 1 | 2 |
| Poitiers 3 Cités | 1 | 1 |
| Migné Auxances | 3 | 4 |
| St Benoit | 0 | 0 |
| | 5 | 7 |

| à Ouzilly | | |
|----------------------|----|----|
| | U7 | U9 |
| Ouzilly - Colombiers | 1 | 1 |
| Neuville | 0 | 0 |
| Cernay - St Genest | 1 | 1 |
| L'Envine | 0 | 0 |
| | 2 | 2 |

| au CEP Poitiers (Terrasses) | | |
|-----------------------------|----|----|
| | U7 | U9 |
| Poitiers CEP | 2 | 3 |
| Biard | 1 | 2 |
| Stade Poitevin | 2 | 3 |
| Smarves Iteuil | 2 | 2 |
| | 7 | 10 |

| à Dissay | | |
|----------------------|----|----|
| | U7 | U9 |
| GJ Beaumont - Dissay | 2 | 3 |
| La Pallu | 1 | 1 |
| Mirebeau | 1 | 1 |
| Jaunay Marigny | 3 | 3 |
| | 7 | 8 |

| à St Georges les B. | | |
|------------------------|----|----|
| | U7 | U9 |
| Chasseneuil St Georges | 0 | 0 |
| Poitiers ASAC | 4 | 4 |
| Poitiers Beaulieu | 0 | 0 |
| Buxerolles | 0 | 0 |
| | 4 | 4 |

| à Antran | | |
|------------------|----|----|
| | U7 | U9 |
| Ozon | 2 | 2 |
| Bonneuil Matours | 0 | 1 |
| Naintré | 0 | 0 |
| Avenir 86 | 3 | 2 |
| Availles | 1 | 1 |
| Coussay | 1 | 1 |
| | 7 | 7 |

| à Sèvres Anxaumont | | |
|---------------------|----|----|
| | U7 | U9 |
| Sèvres Anxaumont | 1 | 2 |
| Montamisé | 2 | 3 |
| Poitiers Gibauderie | 0 | 0 |
| Stade Poitevin | 2 | 2 |
| | 5 | 7 |

| à Ingrandes | | |
|-------------------------|----|----|
| | U7 | U9 |
| Thuré/Besse | 0 | 0 |
| Portugais Chât. | 0 | 0 |
| Vicq | 1 | 1 |
| Cenon | 0 | 0 |
| Vouneuil S/ Vienne | 1 | 1 |
| GJ Antoigné / Ingrandes | 1 | 1 |
| SOC | 0 | 0 |
| | 3 | 3 |

| à Gençay | | |
|---------------------------|----|----|
| | U7 | U9 |
| Aslonnes | 0 | 0 |
| Vivonne | 1 | 1 |
| GJ Foot Sud 86 | 0 | 0 |
| Les Roches la Villedieu | 0 | 0 |
| Nieul l'Espoir | 2 | 3 |
| Mignaloux Beauvoir | 2 | 3 |
| Nouaillé | 2 | 1 |
| Valence en Poitou | 0 | 0 |
| St Maurice/Gençay / Brion | 2 | 3 |
| Fleuré | 0 | 0 |
| | 9 | 11 |

| à Fontaine | | |
|---------------------|----|----|
| | U7 | U9 |
| GJ Sud Haut Poitou | 6 | 8 |
| GJ Val de Vonne | 0 | 0 |
| Cissé | 2 | 2 |
| Vouneuil - Bonneuil | 3 | 5 |
| Fontaine le Comte | 1 | 0 |
| Avanton | 2 | 2 |
| | 14 | 17 |

| à Montmorillon | | |
|---------------------------------|----|----|
| | U7 | U9 |
| GJ Vienne et Moulière Chauvigny | 3 | 3 |
| GJ Vienne et Moulière Pouillé | 3 | 3 |
| Valdivienne | 1 | 1 |
| St Savin St Germain | 0 | 1 |
| GJ les 3 Vallées | 2 | 2 |
| Montmorillon | 2 | 4 |
| Saulgé | 0 | 0 |
| Usson - Isle - Adriers | 0 | 0 |
| | 11 | 14 |

RENTRÉE DU FOOT FÉMININ

La journée d'accueil pour les catégories U6F à U13F aura lieu le dimanche 1^{er} octobre. Cette journée est un premier rendez-vous « pour toutes les filles nées entre 2011 et 2018. Elle est placée sous le signe de la convivialité et du fair-play.

Le club d'accueil :

JAUNAY-MARIGNY
Complexe Sportif Municipal (rue Gérard Girault)

**RÉUNIONS DE SECTEURS – SAISON 2023/2024**

Le District de la Vienne de Football organise en début de saison des réunions de secteur. Vous trouverez ci-dessous les dates de chaque réunion. Accueil des clubs à 18h45 pour un début de réunion à 19h00.

Pensez à réserver votre soirée ! Une invitation sera adressée à chaque club par la messagerie Gmail.

Vendredi 6 octobre 2023 à la salle Yves Girard - 9 rue Bellabre - 86160 ST MAURICE LA CLOUERESecteurs 7 et 8 - Vallées du Clain - Pays Mélusin et Civraisien en Poitou (27 clubs)

ACG Foot Sud 86, Aslonnes, Blanzay, Brion St Secondin, Champagné St Hilaire, Châtain, Château Larcher, Fleuré, La Chapelle Bâton, Les Roches La Villedieu, Lusignan, Nieuil L'Espoir, Nouaillé, Payroux Charroux-Mauprévoir, Rouillé, Savigné, Smarves Iteuil, Sommières St Romain, St Maurice Gençay, St Saviol, Valence en Poitou Olympique Club, Valence en Poitou Couhé, Vernon, Vivonne.

GJ Espoir Sud Poitiers, GJ Val de Vonne, GJ Foot Sud 86.

Lundi 9 octobre 2023 à la salle des Fêtes - 3 rue de Jardres - 86800 LAVOUXSecteurs 9 et 10 – Grand Poitiers 2 (36 clubs)

Beaumont St Cyr, Biard, Bonnes, Buxerolles, Chasseneuil-St Georges, Chauvigny, Croutelle FC, Dissay, Fontaine Le Comte, Jardres, Jaunay Marigny, Lavoux-Liniers, Ligugé, Mignaloux Beauvoir, Migné Auxances, Montamisé, Poitiers 3 Cités, Poitiers ASAC, Poitiers ES Beaulieu, FC Poitiers Beaulieu, Poitiers CEP 1892, Stade Poitevin FC, Poitiers Gibauderie, Poitiers Portugais, Poitiers ASPTT, Pouillé Tercé, Savigny L'Evescault, Sèvres Anxaumont, St Benoît, St Julien L'Ars, Villeneuve, Vouneuil Béruges.

GJ Dissay Beaumont, GJ Montasèvres, GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny.

Foot Entreprise Secours Catholique.

Lundi 16 octobre 2023 à la salle du Château - 6 rue Dr Desormeaux - 86190 AYRONSecteurs 1 et 2 - Pays Loudunais et du Haut-Poitou (24 clubs)

ASM, Avanton, Beuxes, Boivre Sporting Club 2015, Ceaux- La Roche, Champigny, Cissé, Coussay en Mirebeau, Latillé, La Pallu, Les Trois Moutiers, Loudun, Mirebeau, Moncontour, Monts sur Guesnes, Neuville, Nord Vienne, Quinçay, Sammarçolles, Saint Léger de Montbrillais, Vendelogne, Vouillé, Vouzailles.

GJ Sud Haut Poitou.

Vendredi 20 octobre 2023 - à la salle Espace 2000 - 19 rue de la Vergnade - 86500 SAULGESecteurs 5 et 6 - Vienne et Gartempe (22 clubs)

Adriers, Availles Limouzine, Bouresse, Civaux, Haims, Jouhet Pindray, La Chapelle Viviers, Leignes sur Fontaine, Le Vigeant, Lhommaizé, Mazerolles Lussac - Montmorillon, Nalliers, Queaux-Moussac, Saulgé, Sillars, St Savin St Germain, Usson - L'Isle, Valdivienne, Vallée du Salleron, Verrières, GJ 3 Vallées 86.

Lundi 23 octobre 2023 - lieu à définirSecteurs 3 et 4 - Pays Châtelleraudais (30 clubs)

Antoigné, Antran, Availles en Châtelleraudais, Bonneuil Matours, Buxeuil, Cenon, Cernay St Genest, Châtelleraudais Portugais, Châtelleraudais Réunionnais, Châtelleraudais SO, Colombiers, Coussay les Bois, Espoir FC, Ingrandes, L'Envigne, Leigné sur Usseau, Naintré, Orches, Ouzilly, Oyré-Dangé, Ozon FC, Pleumartin La Roche Posay, St Christophe, St Rémy sur Creuse, Thuré-Besse, Usseau, Vicq sur Gartempe, Vouneuil sur Vienne.

GJ Antoigné Ingrandes, GJ Avenir 86.



PASS'SPORT : COMMENT ÇA MARCHE ?

L'État reconduit l'opération Pass'Sport pour favoriser la prise de licence des enfants et jeunes adultes dans un club sportif pour la saison 2023-2024.

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte éligible pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive volontaire effectuée entre le 1er juin et le 31 décembre 2023. En 2022, 1,22 million de jeunes (+ 20%) en ont bénéficié au sein de 58 000 associations sportives (+ 8%).

Cette réduction, sous forme de coupon, est personnelle et utilisable une seule fois auprès d'un club choisi. Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités. Il concerne potentiellement 6,7 millions d'enfants et de jeunes adultes.



Pour bénéficier du Pass'Sport, il faut :

- être né(e) entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 (6 à 17 ans révolus) et bénéficier de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- être né(e) entre le 1er juin 2003 et le 31 décembre 2017 (6 à 19 ans révolus) et bénéficier de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- être né(e) entre le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 (16 à 30 ans) et bénéficier de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- être étudiant âgé de 28 ans révolus au plus et bénéficier au plus tard le 15 octobre 2023, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2023-2024.

Les structures éligibles sont :

- les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère chargé des Sports ;
- les associations agréées JEP (Jeunesse et Éducation populaire) ou Sport, situées dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) ;
- les structures du loisir sportif marchand (exemples : salle de fitness, salle d'escalade, club de foot 5, patinoire...)

Pour accéder à la Notice club Pass' Sport, [cliquez ici](#).



ORGANIGRAMMES CLUB / GROUPEMENT

Pour vous aider dans l'organisation de votre association, et afin d'être en corrélation avec le LABEL JEUNES Fédéral, le LABEL E.F.F Fédéral et le LABEL SENIORS L.F.N.A, il a été décidé de vous proposer un outil fonctionnel (qui remplace l'ancienne « fiche d'encadrement »).

Merci de compléter l'ensemble des organigrammes reçus par mail le mardi 22 août.

Ces derniers sont aussi disponibles sur le site du District via le lien suivant : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/79868756cb532b66641e5cf656cf711f.pdf>

Les organigrammes sont à retourner par mail à l'adresse district@foot86.fff.fr avant le **Vendredi 17 Novembre 2023**.

DÉFIS SPORTIFS

Vous avez reçu par mail le mardi 22 août tous les documents concernant les Défis Sportifs pour la saison 2023/2024.

Ces différents documents sont aussi disponibles sur le site du District via les liens suivants :

Présentation Générale : [en cliquant ici](#)

Barèmes : [en cliquant ici](#)

Fiches résultats : [en cliquant ici](#)

Les documents sont à retourner au District avant le **vendredi 1^{er} décembre 2023**.

Les **Défis Sportifs** sont avant tout un moyen pour les jeunes joueurs et joueuses de connaître leur progression dans la pratique de leur sport préféré.

Ils doivent donc être passés dans un climat de confiance et de plaisir indispensable à leur réussite.

La progression de chacun n'étant que l'unique but visé, il paraît donc logique que les jeunes puissent effectuer ces tests le plus grand nombre de fois possible afin d'obtenir une réelle évolution.

Pour les U10-U11G et U11F, il s'agit juste de faire connaître et d'habituer les joueurs/es à ces défis sans rechercher toutes formes de performances.



AVIS AUX ARBITRES

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

En cas d'empêchement, **à compter du dimanche midi**, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres **d'adresser des mails au District (et non par téléphone)** pour toute demande ou modification.

TESTS PHYSIQUES DES ARBITRES

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023 – RDV à 9h00 pour début des tests à 9h30

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023 – RDV à 18h45 pour début des tests à 19h15

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023 - RDV à 9h00 pour début des tests à 9h30

MARDI 17 OCTOBRE 2023 – RATTRAPAGE n°1 - RDV à 21h00 pour début des tests à 21h30

SAMEDI 21 OCTOBRE 2023 – RATTRAPAGE n°2 - RDV à 9h00 pour début des tests à 9h30



Inscription obligatoire via Google Forms et non par retour de mail (lien transmis par mail).



En cas d'indisponibilité sur l'ensemble des dates, il est nécessaire de d'adresser une lettre justificative ou justificatif d'indisponibilité par mail au District (district@foot86.fff.fr). Le cas échéant, la personne sera considérée comme absent(e) non excusé(e).

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE SUR LES TERRAINS

Afin de poursuivre la lutte contre la violence sur les terrains, et comme promis lors de l'Assemblée de la LFNA à Royan le 1er juillet dernier, la LFNA demande formellement aux arbitres, et aux délégués, de prendre les mesures suivantes :

- **Pour rappel : arrêt des matchs en cas d'injures à caractère racistes (y compris anti-blancs), homophobes ou sexistes.**
- **De plus : arrêt des matchs en cas de bagarre générale incluant plus de 2 joueurs.**

Par ailleurs Gilles BOUARD, Directeur Technique Régional, a également demandé aux arbitres et aux délégués de **procéder à une vérification stricte de l'identité des éducateurs de chaque club afin de faire respecter les statuts.**

Pendant l'appel d'avant-match, l'identité sera vérifiée via la licence et/ou pièce d'identité, puis les arbitres et délégués s'assureront que l'éducateur est bien présent sur le banc. **Tout manquement fera l'objet d'un rapport et sera sanctionné sans aucun rappel à l'ordre.**

COUPE DE FRANCE DES ARBITRES LA POSTE

En 2022, la FFF et La Poste ont œuvré conjointement pour créer la Coupe de France des Arbitres La Poste, la première compétition 100% dédiée aux arbitres, destinée à valoriser les arbitres amateurs et favoriser leur fidélisation.

Pour sa première édition, cette compétition a permis de rassembler plus de 3.000 arbitres, représentants près de 2.500 clubs, répartis dans la totalité des Districts.

Cette année la compétition s'annonce tout aussi passionnante avec l'intégration des arbitres assistants et des arbitres mineurs, ayant obtenu leur licence "libre" de football avant le 24 septembre 2023. Plus de 22 000 arbitres amateurs issus des ligues métropolitaines et ultra-marines pourront ainsi participer à cette compétition. La première phase débutera par 4 quiz en ligne, chronométrés, visant à évaluer les connaissances des arbitres. La deuxième phase de la compétition se déroulera sur le terrain à partir des 16èmes de finale, où les performances techniques et humaines des 32 arbitres qualifiés seront évalués et comparés lors d'un match de championnat, afin de déterminer qui accèdera aux tours suivants.

Le grand vainqueur ainsi que la meilleure arbitre féminine et le meilleur jeune seront honorés à l'occasion de la finale de la Coupe de France. Le premier tour de quiz débutera le 4 octobre prochain, marquant le coup d'envoi de la compétition pour les participants.



AVIS AUX EDUCATEURS

FORMATION ÉDUCATEURS AU DISTRICT DE LA VIENNE

TÉLÉCHARGEZ LA VERSION PDF



Saison 2023 - 2024

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

| FORMATION | LIEU | DATES | HORAIRES |
|---------------|----------|----------------------------------|---|
| Coach Jeunes | Poitiers | Positionnement 11/01/2024 | J1/J2 : 08h30-17h30 J3 : 08h30-12h30 |
| | | Semaine 1 du 12 au 14/02/2024 | |
| | | Semaine 2 du 25 au 27/03/2024 | |
| | | Certification 31/05/2024 | |
| Coach Séniors | Poitiers | Positionnement 12/01/2024 | 08h30-17h30 |
| | | Semaine 1 du 08 au 09/02/2024 | |
| | | Semaine 2 du 28 au 29/03/2024 | |
| | | Certification 30/05/2024 | |



JOURNÉES COMPLÉMENTAIRES DIPLÔMES FÉDÉRAUX (demande d'équivalence)

| FORMATION | LIEU | DATES | HORAIRES |
|--|----------|------------|-------------|
| Journée complémentaire Responsable École de Foot | Poitiers | 03/01/2024 | 08h30-17h30 |
| Journée complémentaire Coach Jeunes | Poitiers | 04/01/2024 | 08h30-17h30 |
| Journée complémentaire Coach Séniors | Poitiers | 05/01/2024 | 08h30-17h30 |

CERTIFICATIONS

| CERTIFICATION | LIEU | DATES | HORAIRES |
|---------------|----------|------------|-------------|
| CFF1 | Poitiers | 20/12/2023 | 08h30-17h30 |
| CFF2 | Poitiers | 20/12/2023 | 08h30-17h30 |
| CFF3 | Poitiers | 19/12/2023 | 08h30-17h30 |

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

| FORMATION | LIEU | DATES | HORAIRES |
|-------------|----------|-----------------------------|-----------|
| CFI U6-U9 | Poitiers | 25/10/2023 et 21/02/2024 | à définir |
| CFI U10-U13 | Poitiers | 24/10/2023 et 20/02/2024 | à définir |
| CFI U14-U19 | Poitiers | 26/10/2023 et 22/02/2024 | à définir |
| CFI Séniors | Poitiers | 27/10/2023 et 19/02/2024 | à définir |



CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS DE SPÉCIALITÉ

| FORMATION | LIEU | DATES | HORAIRES |
|---------------------------------|----------|-----------------------------|-------------|
| Gardien de But Initiation | Poitiers | 12/01/2024 et 13/01/2024 | 08h30-17h30 |
| Gardien de But perfectionnement | Poitiers | 07/06/2024 et 08/06/2024 | 08h30-17h30 |

ATTESTATIONS FÉDÉRALES

| FORMATION | LIEU | DATES | HORAIRES |
|-------------------|----------|------------|-------------|
| Futsal | Poitiers | 27/01/2024 | 08h30-17h30 |
| Pratique Féminine | Poitiers | 13/04/2024 | 08h30-17h30 |

Formations Professionnelles Continues (FPC)

| FORMATION | LIEU | DATES | HORAIRES |
|-----------|----------|---------------------|-------------|
| FPC | Poitiers | 31/08 et 16/09/2023 | 08h30-17h30 |



Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne.



Anthony ALLOUIS
aallouis@lfna.fff.fr
06 44 28 33 94



Tony RICHARD
trichardefoot86.fff.fr



IR2F Nouvelle-Aquitaine
ir2felfna.fff.fr

Pour consulter et s'inscrire aux formations (arbitres, éducateurs, dirigeants) cette saison, rendez-vous toujours sur maLFNA.fr !



JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

| | | |
|--------------------------|--------------------|-----------------------------|
| Availles en Châtelleraut | Ingrandes | Poitiers Asac |
| Avanton | La Pallu | Payroux Charroux Mauprévoir |
| Biard | Lavoux – Liniers | Poitiers Portugais |
| Boivre | Les Trois Moutiers | Queaux Moussac |
| Champigny | Loudun | Sommières St Romain |
| Château Larcher | Migné Auxances | St Julien l'Ars |
| Châtelleraut Portugais | Moncontour | St Saviol |
| Cissé | Montmorillon | Stade Poitevin |
| Dissay | Naintré | Thuré Besse |
| Espoir | Neuville | Valdivienne |
| FC 3 vallées 86 | Nieuil l'Espoir | Valence en Poitou OC |
| Fleuré | Nord Vienne | Vicq sur Gartempe |
| Fontaine le Comte | Oyré Dangé | Vouzailles |
| GJ des 3 Vallées 86 | | |

Poitiers Gibauderie : suite à la décision de la Commission d'Appel n°3 du 15/11/22, le dirigeant qui officiait en tant qu'arbitre assistant lors de la rencontre Chasseneuil St Georges (2) – Poitiers Gibauderie (2) n'est pas autorisé à être inscrit à nouveau sur une feuille de match comme officiel tant qu'il n'aura pas suivi une formation d'arbitre de club.



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mardi 12 septembre 2023
Procès-verbal n° 6

Président M. Éric MAIOROFF
Présent MM. Grégory BOUCHET et Jean-Louis OLIVIER
Excusé M. Didier DANIEL

Approbation du PV n° 5 sans modification

| SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS | | | | | | | |
|---|-------|---|---------------|-------------|---|-------------------|------------|
| Div. | Poule | J | Date du match | n° du match | Équipes | Motif | à jouer le |
| D3 | B | 1 | 10/09/23 | 26532987 | Châtelleraut Portugais (2) / Ozon (2) | Motif impérieux | 17/09/23 |
| D4 | B | 1 | 10/09/23 | 26559838 | Châtelleraut Portugais (3) / Ozon (3) | Motif impérieux | 17/09/23 |
| D5 | C | 1 | 09/09/23 | 26892361 | Cenon sur Vienne (2) / Montamisé (4) | Engagement tardif | 30/09/23 |
| D5 | D | 1 | 10/09/23 | 26837192 | Mignaloux (4) / Boivre (3) | Engagement tardif | 01/10/23 |
| D5 | E | 1 | 10/09/23 | 26667713 | Availles en Châtelleraut (4) / Lavoux Liniers (2) | Engagement tardif | 01/10/23 |

| SAISON 2022 - 2023 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS | | | | | | | |
|--|-------|---|---------------|-------------|---------------------------------------|-----------------------|------------|
| Div. | Poule | J | Date du match | n° du match | Équipes | Motif | à jouer le |
| U15F | A | 1 | 16/09/23 | 26804632 | Parthenay Viennois (1) / Cherveux (1) | Problème informatique | 21/10/23 |

DÉPARTEMENTAL 4

Match n°26667353 : Sèvres Anxaumont (2) – Poitiers Gibauderie (2) en poule F du 10/09/23

1^{er} forfait de l'équipe de Poitiers Gibauderie (2) (sans déplacement)
Amende de 43€ au club de Poitiers Gibauderie

Match n°26667354 : Croutelle (1) – Vendelogne/Vouillé (1) en poule F du 10/09/23

1^{er} forfait de l'équipe de Croutelle (1) (sans déplacement de Vendelogne/Vouillé (1))
Amende de 43€ au club de Croutelle

DÉPARTEMENTAL 5

Match n°26823038 : Vicq sur Gartempe (3) – Coussay les Bois (2) en poule B du 10/09/23

1^{er} forfait de l'équipe de Vicq sur Gartempe (3) (sans déplacement de Coussay les Bois (2))
Amende de 33€ au club de Vicq sur Gartempe

Match n°26892358 : Beaumont St Cyr (4) – Jaunay Marigny (3) en poule C du 10/09/23

1^{er} forfait de l'équipe de Jaunay Marigny (3) (sans déplacement)
Amende de 33€ au club de Jaunay Marigny

Match n°26667712 : Villeneuve (2) – Pouillé Tercé (1) en poule E du 10/09/23

1^{er} forfait de l'équipe de Villeneuve (2) (sans déplacement de Pouillé Tercé (1))
Amende de 33€ au club de Villeneuve

Veillez noter les engagements tardifs et l'intégration de :

- Montamisé (4) en poule C
- Mignaloux Beauvoir (4) en poule D
- Availles en Châtelleraut (4) en poule E



DÉPARTEMENTAL 2 FÉMININE

Veillez noter le forfait général de l'équipe du Tallud (1), les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier.

CHAMPIONNAT FÉMININ U15 à 11 (géré par le District 86)

Veillez noter que les matchs à domicile de Poitiers ASAC se joueront en lever de rideau à 13h15.

CHAMPIONNAT FÉMININ U11-U13F à 8 (géré par le District 86)

À noter : la Journée d'accueil du Foot féminin est avancée au 1^{er} octobre ce qui a pour conséquence de reporter la journée 3 au samedi 7 octobre

FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES

Amende de 25€

Rencontres du 10/09/23

- Match n° 26667317 : Lusignan (1) – St Maurice Gençay (1) en D3 poule D
- Match n° 26818756 : Poitiers Beaulieu FC (1) – Mignaloux (3) en D4 poule C

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

**Prochaine réunion : sur convocation.
Le Président, Eric Maïoroff.**



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du jeudi 14 septembre 2023
Procès-verbal n°3

Président M. Philippe BARRITAUULT
Présents Mmes Patricia PATRAULT, Sylvie TESSERAU et Chantal PINTAULT
 MM. Jean Paul PINTAULT et Christian SAVIGNY
Excusée Mme VERMOND Sandrine

Le PV n°2 est adopté sans modification

| SAISON 2023 - 2024 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS | | | | | | | | | |
|---|------|-------|---|---------------|-------------|---------------------|------------------------|-------------------|-------------|
| Cat. | Div. | Poule | J | Date du match | n° du match | Équipes | | Motif | à jouer le |
| U17/U18 | D1 | / | 2 | 23/09/23 | 26990014 | Neuville (1) | Loudun (1) | Coupe Gambardella | 21/10/2023* |
| U17/U18 | D1 | / | 2 | 23/09/23 | 26990015 | Availles (1) | Naintré (1) | Coupe Gambardella | 21/10/2023* |
| U17/U18 | D1 | / | 2 | 23/09/23 | 26990012 | GJ Foot Sud 86 (1) | St Benoit (1) | Coupe Gambardella | 21/10/2023* |
| U17/U18 | D2 | A | 1 | 23/09/23 | 27072586 | Cissé (1) | Gj Dissay Beaumont (1) | Coupe Gambardella | 21/10/2023* |
| U17/U18 | D2 | D | 1 | 23/09/23 | 27072433 | Gj 3 Vallées 86 (2) | Valdivienne (1) | Coupe Gambardella | 21/10/2023* |

*Sauf si toujours qualifié en Coupe Gambardella

DATE A RETENIR

Rappel :

- Fin des engagements U7-U9 le **17/09/23 (sur Footclubs dans Compétition)**
- Vendredi 15 septembre : Réunion de sensibilisation avec les équipes de U17 D1 et U15 D1
- Samedi 16 septembre : Journée d'accueil U11
- Samedi 23 septembre : Journée d'accueil U7-U9
- Samedi 21 octobre : 1^{er} tour des challenges U17/U18, U15 et Festifoot

U17 - DEPARTEMENTAL 2

La commission prend note de l'entente Availles/Vicq/St Savin en D1 qui a pour conséquence le retrait de l'équipe de Vicq sur Gartempe en D2 poule B, celle-ci passe à 6 équipes



U15 - DEPARTEMENTAL 1

Modification de la composition de la poule

AVAILLES EN CHATELLERAULT (1)

BUXEROLLES (1)

GJ DISSAY BEAUMONT (1)

GJ FOOT SUD 86 (1)

MIGNE AUXANCES (2)

NAINTRE (1)

NEUVILLE (1)

POITIERS 3 CITES (1)

POITIERS ASAC (1)

ST BENOIT (1)

Légende :

Bleu => Nouvelles équipes Rouge => Equipes reléguées Vert => Equipes promues

La Commission, selon le classement de U15 D2 saison 2022-2023, prend note :

- du refus d'engagement de L'Envigne/La Pallu/Cernay St Genest en D1 pour jouer en D2
 - proposition à Nieuil => qui refuse
 - proposition à GJ Sud Haut Poitou => qui refuse
 - proposition à Vivonne/Valence en Poitou OC => qui refuse
 - proposition à Montmorillon => qui refuse
 - proposition à Buxerolles => qui accepte et qui prend le calendrier de L'Envigne/La Pallu/Cernay St Genest (1)

U15 - DEPARTEMENTAL 2

Modification de la composition des poules

POULE A

ASM/NV/SAM/3M/SLM/BE (1)

GJ AVENIR 86 (2)

GJ SUD HAUT POITOU (1)

L'ENVIGNE/LA PALLU/CERNAY ST GENEST (1)

LOUDUN (1)

MIGNE AUXANCES (3)

MIREBEAU (1)

NEUVILLE (2)

Légende :

Bleu => Nouvelles équipes Rouge => Equipes reléguées Vert => Equipes promues

La commission prend note de l'engagement tardif de GJ Avenir 86 (2)

L'Envigne/La Pallu/Cernay St Genest (1) prend le calendrier de Buxerolles (1)



U13 - DEPARTEMENTAL 3

Modification (en rouge) de la composition des poules

POULE A

ASM (2)
 CHATELLERAULT PORTUGAIS (2)
 GJ AVENIR 86 (2)
 L'ENVIGNE/CERNAY (1)
 LOUDUN (1)
 NAINTRÉ (2)
 OZON (2)
 SAMMARCOLES (1)

POULE B

BONNEUIL MATOURS (1)
 CHATELLERAULT SO (4)
 COUSSAY LES BOIS (1)
 GJ ANTOIGNE INGRANDES (1)
 GJ DISSAY BEAUMONT (3)
 LA PALLU (1)
 LOUDUN (2)
 THURE BESSE (1)

POULE C

BONNEUIL MATOURS (2)
 BUXEROLLES (3)
 GJ VVM CHAUVIGNY (3)
 MIGNE AUXANCES (2)
 NEUVILLE (3)
 CHASSENEUIL ST GEORGES (1)
 ST BENOIT (1)

POULE D

CHASSENEUIL ST GEORGES (2)
 GJ ESPOIR SUD POITIERS (3)
 GJ MONTASEVRES (2)
 GJ VVM CHAUVIGNY (2)
 MIGNE AUXANCES (3)
 NIEUIL L'ESPOIR (1)
 POITIERS ASAC (3)
 POITIERS CEP (2)

POULE E

BEAULIEU FC (1)
 BIARD (1)
 CISSE (2)
 GJ SUD HAUT POITOU (3)
 GJ VAL DE VONNE (2)
 POITIERS STADE (3)
 VOUNEUIL BERUGES (2)

POULE F

CISSE (1)
 GJ ESPOIR SUD POITIERS (4)
 GJ SUD HAUT POITOU (2)
 BUXEROLLES (2)
 L'ENVIGNE/CERNAY (2)
 NEUVILLE (2)
 POITIERS ASAC (2)

POULE G

3 VALLEES 86 (2)
 GJ VVM CHAUVIGNY (4)
 MIGNALOUX (1)
 MONTMORILLON (2)
 ST MAURICE GENCAY (2)
 ST SAVIN (1)
 VALDIVIENNE (1)

POULE H

GJ ESPOIR SUD POITIERS (2)
 GJ FOOT SUD 86 (2)
 GJ SUD HAUT POITOU (1)
 POITIERS CEP (1)
 ST BENOIT (2)
 VALENCE EN POITOU (1)
 VIVONNE (1)

La commission prend note :

- du retrait de GJ Espoir Sud Poitiers (5) en poule E
- du retrait de Ligugé (2) en poule H
- de l'engagement tardif de Naintré (2) et la place en poule A
- de l'engagement tardif de Loudun (2) et la place en poule B

Légende :

Bleu => Nouvelles équipes Rouge => Equipes reléguées Vert => Equipes promues

**U11****Modification composition des poules U11****Niveau 1:****POULE A**

CHATELLERAULT SO 1
GJ DISSAY BEAUMONT 1
GJ SUD HAUT POITOU 1
L'ENVIGNE 1
MIGNE AUXANCES 1
NEUVILLE 1
POITIERS 3 CITES 1

POULE B

BUXEROLLES 1
CHATELLERAULT SO 2
GJVVM CHAUVIGNY 1
MONTMORILLON 1
POITIERS ASAC 1
SMARVES ITEUIL 1
STADE POITEVIN 1

Niveau 2:**POULE C**

CHATELLERAULT PORTUGAIS 1
CHATELLERAULT SO 3
GJ ANTOIGNE INGRANDES 1
MIREBEAU 1
NAINTRE 1
OUZILLY
OZON 1
THURE BESSE 1

POULE D

CISSE 1
BONNEUIL MATOURS 1
GJ AVENIR 86 1
GJ DISSAY BEAUMONT 2
GJ SUD HAUT POITOU 2
LA PALLU/AVANTON 1
NEUVILLE 2
VOUNEUIL BERUGES 1

POULE E

CHASSENEUIL ST GEORGES 1
BUXEROLLES 2
CHATEAU LARCHER 1
GJ 3 VALLEES 86 1
GJ FOOT SUD 86 1
GJ VAL DE VONNE 1
MIGNE AUXANCES 2
VOUNEUIL BERUGES 2

POULE F

GJ SUD HAUT POITOU 3
GJ MONTASEVRES 1
LIGUGE 1
MIGNALOUX 1
NOUAILLE 1
POITIERS 3 CITES 2
POITIERS ASAC 2
STADE POITEVIN 2

POULE G

FONTAINE LE COMTE 1
GJ FOOT SUD 86 2
GJ SUD HAUT POITOU 4
GJVVM CHAUVIGNY 2
GJVVM CHAUVIGNY 3
MIGNALOUX 2
ST BENOIT 1
ST MAURICE GENCA Y 1



Niveau 3:

POULE H

ASM 1
CHATELLERAULT SO 4
GJ AVENIR 86 2
L'ENVIGNE 2
LES 3 MOUTIERS
LOUDUN 1
SAMMARCOLLES 1

POULE I

AVAILLES EN CHATELLERAULT 1
CENON SUR VIENNE 1
CHATELLERAULT PORTUGAIS 2
COUSSAY LES BOIS 1
NAINTRE 2
OZON 2
VICQ 1
VICQ 2

POULE J

BIARD 1
BUXEROLLES 3
GJ MONTASEVRES 2
GJ MONTASEVRES 3
POITIERS ASAC 3
POITIERS GIBAUDERIE 1
VOUNEUIL BERUGES 3

POULE K

CHASSENEUIL ST GEORGES 2
GJ DISSAY BEAUMONT 3
JAUNAY MARIGNY 1
LA PALLU/AVANTON 2
MIGNE AUXANCES 3
NEUVILLE 3
STADE POITEVIN 3

POULE L

GJ VAL DE VONNE 2
LIGUGE 2
POITIERS CEP 1
POITIERS CEP 2
ST BENOIT 2
VALENCE EN POITOU 1
VIVONNE 1

POULE M

ADRIERS 1
GJ 3 VALLEES 86 2
GJVVM CHAUVIGNY 4
MONTMORILLON 2
NIEUIL L'ESPOIR 1
SMARVES ITEUIL 2
VALDIVIENNE 1

La commission prend note du retrait de Cernay St Genest (en entente avec L'Envigne) en Poule D et de Fontaine le Comte 2 en poule F

**Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAU**



COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Réunion du lundi 11 septembre 2023 Procès-verbal n° 1

Président : M. Bruno DUPUIS.

Présents : MM. Jean-Michel APERCE, Léo BEULET, Albert BOUCHET, Ludovic BRUNETEAU, Hugo CHAMOLEY, Gaël CHARON, Alexandre DEMASSIEUX, Paul HERGAULT, Patrick JALLADEAU, David PLAINCHAMP, Patrick RIVIERE.

Excusés : MM. Sébastien AUBINEAU, Tanguy FLOZE, Jean-Michel GUILLET (Représentant du Comité de Direction à la CDA), Jordan MORISSON (chargé de mission), Jean-Louis RIDEAU, Christian SAVIGNY (représentant de la Commission Technique).

Assiste : M. Stéphane BASQ Président du District de Football

Les PV n°04 et n°05 du 26-05-23 et 20-06-2023 sont adoptés à l'unanimité.

CIVILITÉS

Félicitations :

La CDA adresse ses plus chaleureuses félicitations à :

- M. ANGIBAUD Jérôme et sa compagne pour la naissance de Lyam.

Rétablissement :

La CDA adresse un prompt rétablissement Rachid LAGHZAOUI et à tous les arbitres actuellement blessés.

La CDA souhaite un prompt rétablissement à Ismail SAIDANI de la Charente Maritime, collègue arbitre victime d'un malaise lors des tests physiques LIGUE.

Condoléances :

La CDA adresse ses condoléances à la famille et aux proches d'Henri Palluau, ancien Président de la CDA.

LECTURE DES COURRIERS

Courriels de :

- M. Loïc EPAIN. La CDA valide sa demande. Il est classé Arbitre Assistant D1 à compter du 1^{er} juillet de la saison en cours.
- M. GOSSELIN Sébastien. Une réponse lui a été apportée.
- M. KAMLEU KAMLEU Giresse. Une réponse lui a été apportée.
- MME TOURRAIS Isabelle. Une réponse lui a été apportée.
- Du club de LA CHAPELLE BÂTON. Pris note. Faute d'effectif, il semble difficile de désigner en D2 Féminines actuellement. Cependant la CDA se réserve le droit de désigner un arbitre en fonction des disponibilités



- M. HEE François. Une réponse lui a été apportée.
- M. BOUSBAA Mounir. Le Président le contactera.

Pris connaissance des arrêts de sport / justificatif suivants :

- M. DUVAL Aymeric du 17/08/23 au 17/09/23.
- M. GERMANAUD Laurent du 01/09/23 au 04/09/23.
- M. HERAULT François-Dominique du 31/08/23 au 08/09/23.
- M. TRANCHANT Julien du 11/08/23 au 29/09/23.

Un certificat de reprise sera nécessaire pour la reprise de l'arbitrage si l'arrêt est **égal ou supérieur à 21 jours**.

INFORMATIONS GENERALES

Point sur les engagements :

153 arbitres sont désignables à ce jour.

La Commission enregistre les arrêts de Jean-Pierre TARD (St Saviol), Alexandre OYONO MENGUE (Availles-en-Châtellerauld), Christophe DESROCHE (Queaux-Moussac), Erwan CLAIRICIA (Neuville), Noé GAUTIER (Neuville), Kabo HAROUN (Ligugé), Aymen LABOUIDYA (Stade Poitevin), Karl BIGOT (Vicq-sur-Gartempe), Coralie MORISSET (Usson l'Isle), Manuel COVAL (Avanton), Enzo GUILLET (Verrières), Sébastien THOMAS (indépendant), Sébastien GIRAULT (Pleumartin-La Roche Posay), Stéphanie PROUST (Jardres), Aarhon BERCOVICI (Nieuil l'Espoir), Tanguy ROBIN (Naintré), Denis POIDEVIN (Vouneuil s/Vienne), Tom VINCENT (Neuville), Fabien LEGER (Availles-en-Châtellerauld), Léo BOUTET (Portugais de Châtellerauld), Nahel ESSBAI (Ozon) **soit 21 arrêts (dont 9 stagiaires)**.

La commission les remercie pour les services rendus à l'arbitrage.

4 arbitres mutent vers un autre District : Rudy MINIEN (La Pallu), Walid BENAZZOUZ (Portugais de Châtellerauld), Laurent LOUIS-EUGENE (St Maurice-Gençay), Romain BOURDIN (Valdivienne).

La commission leur souhaite une bonne intégration dans leur nouveau département.

2 arbitres arrivent dans le District de la Vienne : Nathan JALLAT (Chauvigny) et Pascal MAILLET (Montmorillon). Ils sont classés D3. La commission leur souhaite la bienvenue dans notre département et programmera une observation sur les semaines à venir.

Demande d'année sabbatique : Eric EPO IBEL (Vouneuil-Béruges). La CDA émet un avis favorable et transmet la demande à la commission du Statut de l'Arbitrage.

La commission enregistre le retour à l'arbitrage de Xavier DAUNAY (Nouaillé), Eddy ALCOBENDAS (Antran), Christophe IMBERT (Chauvigny).

Outil « ressenti des arbitres »

La commission encourage les arbitres à répondre au questionnaire qui apparaît sur le Portail des Officiels à la fin de chaque rencontre. Cet outil permettra au District d'avoir une visibilité sur les clubs ayant des manquements caractérisés (respect, accueil de l'arbitre etc...)

Règlement intérieur 2023-2024 :

Le règlement intérieur de la Commission Départementale d'Arbitrage pour la saison à venir a été homologué par le Comité de Direction lors de sa réunion datée du 04/09/2023. Il a été communiqué par mail aux arbitres stagiaires, départementaux et régionaux du District de la Vienne le 06 septembre dernier.

Les principales modifications à retenir, présentées à la réunion de fin de saison 2022-2023, sont les suivantes :



Article 18 - Classement des arbitres :

Tout arbitre qui est remis à la disposition de la CDA par la CRA pour manquement à son test physique sera désigné en D2.

Si l'arbitre réussit son test physique D1 en cours de saison, il sera nommé D1.

Tout arbitre classé AAD2 devra se soumettre à la réalisation du test physique de sa catégorie. En cas d'absence ou d'échec, il sera reclassé en tant que central (D4).

Article 19 – Indisponibilités

L'arbitre a 8 jours maximum pour faire parvenir par mail au District un justificatif (médical, professionnel etc...) pour valider une indisponibilité à partir de la publication des désignations (habituellement à J-10). L'arbitre sera amendé en cas de non-envoi d'un justificatif de **15.00 Euros** sur ses indemnités de match et déplacement.

Annexe 3 – Code de bonne conduite

Sur les indisponibilités tardives :

Pour donner suite à la recrudescence des indisponibilités tardives, souvent injustifiées, et pour être en corrélation avec l'article 19 ci-dessus, il sera tenu compte du système ci-dessous :

Indisponibilité tardive recevable dûment justifiée (délai de 8 jours pour adresser un justificatif) : RAS

Indisponibilité tardive recevable mais sans justificatif ou irrecevable : MALUS

Nombre de rencontres :

Inclusion d'un bonus nombre de désignations progressif, afin de compenser le fait qu'en dirigeant plus de rencontres, un arbitre s'expose forcément plus à un malus (oubli de rapport, d'indisponibilité...).

Le Président missionne Gaël Charon de lui transmettre des propositions à ce sujet.

TESTS PHYSIQUES

Les tests physiques des arbitres départementaux de début de saison auront lieu au **complexe sportif de Saint Nicolas – terrain synthétique (156 route de Parthenay, 86000 POITIERS)**.

Conformément au calendrier prévisionnel qui a été transmis en début de saison, les dates retenues sont les suivantes :

MARDI 12 SEPTEMBRE 2023 – RDV à 21h00 pour début des tests à 21h30

JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023 – RDV à 18h45 pour début des tests à 19h15

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023 – RDV à 9h00 pour début des tests à 9h30

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023 – RDV à 18h45 pour début des tests à 19h15

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023 - RDV à 9h00 pour début des tests à 9h30

Plusieurs créneaux horaires (début de soirée, fin de soirée, samedi matin) sont proposés afin de s'adapter aux contraintes du plus grand nombre.

Les arbitres départementaux ont reçu un mail pour s'inscrire sur Google Forms le 04/09/2023.

Les tests physiques sont obligatoires pour les D1, D2, D3, AAD1 et AAD2. Il est facultatif pour les D4 et les JAD. (Art 18 du RI)



Pour rappel, l'échec aux tests physiques entraîne une rétrogradation (sauf pour les D4) tandis que la réussite aux tests physiques permet :

- D'être désigné en cas de besoin dans la catégorie supérieure.
- De prétendre à une promotion accélérée en cours de saison ou en fin de saison.

En cas d'indisponibilité sur l'ensemble des dates, il est nécessaire d'adresser une lettre justificative ou justificatif d'indisponibilité par mail au District (district@foot86.fff.fr). Le cas échéant, la personne sera considérée comme absent(e) non excusé(e).

NB : Seuls les arbitres ayant un dossier médical validé par la Commission Médicale Départementale pour la saison 2023-2024 pourront participer aux tests physiques.

NB2 : les deux sessions de rattrapage auront lieu au même endroit le mardi 17 octobre (rendez-vous à 21h) et le samedi 21 octobre (rendez-vous à 9h00).

OBSERVATIONS

Afin de se mettre en conformité avec les nouvelles circulaires et modifications des lois du jeu, et de parler le même « langage » auprès des arbitres observés, deux réunions pour les observateurs du District de la Vienne ont été fixées les vendredis 08 & 15 septembre au siège du District (1 rue François Prat – 86000 POITIERS).

20 observateurs étaient présents à la réunion du vendredi 08 septembre.

À la suite de ces deux réunions, la liste des groupes d'observateurs par division sera établie par la CDA et transmise au Comité de Direction pour validation.

Conformément au calendrier prévisionnel transmis, les observations débuteront le week-end du 23 & 24 septembre prochain et se termineront le week-end du 18 & 19 mai 2024.

FORMATION

Ecoles d'arbitrage

Quatre écoles d'arbitrage auront lieu cette saison : vendredi 13 octobre 2023, samedi 09 décembre 2023, vendredi 16 février 2024, samedi 20 avril 2024.

Stage de cohésion

Le stage de cohésion aura lieu samedi 30 septembre au CREPS de Poitiers.

Le Président remercie Stéphane Basq pour la validation du devis.

Le programme prévisionnel est le suivant :

Arrivée des organisateurs à 7h00 (à confirmer pour l'horaire exact)

Rendez-vous à 7h45 sur site pour les participants

Petit déjeuner – café, viennoiseries, jus d'orange dans l'auditorium de 8h à 8h30

Réunion de 8h30 à 9h30 dans l'auditorium

Activités sportives de 9h45 à 12h – sur site extérieur

Déjeuner self à 12h30

Ateliers théoriques en salles et auditorium + ateliers terrains sur stade rugby/foot de 13h30 à 16h30

Fin prévue vers 16h30

Un groupe de travail se réunira le samedi 16/09/2023 après les tests physiques pour la mise en place de l'organisation de cette journée.



Il sera composé de :

Bruno DUPUIS
David PLAINCHAMP
Albert BOUCHET
Ludovic BRUNETEAU
Patrick RIVIERE
Avec en soutien Maxence GUIN.

Le formulaire d'inscription a été envoyé à l'ensemble des arbitres – réponse obligatoire avant le 20 septembre prochain.

EVALBOX

Ci-dessous le planning des entraînements et examens :

- Entraînement n°01 du 02 au 15 octobre.
- Entraînement n°02 du 06 au 19 novembre
- Test n°1 (30% de la note) du 15 au 17 décembre
- Entraînement n°03 du 05 au 18 février
- Entraînement n°04 du 04 au 17 mars
- Entraînement n°05 du 01 au 14 avril
- Test n°02 (70% de la note) du 03 au 05 mai

Tous les arbitres jeunes et séniors départementaux seront concernés par Evalbox. Les arbitres stagiaires sont exemptés.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Lancement de la seconde Coupe de France des Arbitres

En 2022, la FFF et La Poste ont œuvré conjointement pour créer la Coupe de France des Arbitres La Poste, la première compétition 100% dédiée aux arbitres, destinée à valoriser les arbitres amateurs et favoriser leur fidélisation.

Cette année la compétition s'annonce tout aussi passionnante avec l'intégration des arbitres assistants et des arbitres mineurs, ayant obtenu leur licence "libre" de football avant le 24 septembre 2023. Plus de 22 000 arbitres amateurs issus des ligues métropolitaines et ultra-marines pourront ainsi participer à cette compétition.

La première phase débutera par 4 quiz en ligne, chronométrés visant à évaluer les connaissances des arbitres. La deuxième phase de la compétition se déroulera sur le terrain à partir des 16èmes de finale, où les performances techniques et humaines des 32 arbitres qualifiés seront évaluées et comparées lors d'un match de championnat, afin de déterminer qui accèdera aux tours suivants. Le grand vainqueur ainsi que la meilleure arbitre féminine et le meilleur jeune seront honorés à l'occasion de la finale de la Coupe de France.

Le premier tour de quiz débutera le 4 octobre prochain, marquant le coup d'envoi de la compétition pour les participants

Préparation Ligue

La période de candidature figure dans le calendrier prévisionnel.

Désignations

La CDA trouve que les désignations des JA en Ligue est trop tardive.
Le Président informe que ce sujet a été évoqué lors de la dernière réunion de CRA.

**Questions diverses**

La question est posée : où en sont les maillots d'échauffement pour les arbitres ?
Bruno Dupuis va prendre contact avec Intersport afin de présenter un devis à Stéphane Basq.

Rappels :

- Il est rappelé aux arbitres que le numéro d'astreinte mis à leur disposition n'est fonctionnel **qu'à partir du vendredi soir à 17h30 jusqu'au dimanche à 12h00.** Des arbitres sollicitent encore ce numéro en semaine.
- Pour tout problème majeur sur une rencontre, le Président de la CDA tient à être informé dès la survenance des incidents.
- Des remontées laissent entendre des difficultés à joindre le District de la Vienne. Pour information, le District est fermé le matin (hormis le lundi). **La CDA rappelle à toutes fins utiles que toute demande de modification ou d'annulation concernant une désignation doit être formulée par mail au District.**

Prochaine réunion le 23 octobre 2023 à 18h30 au District de la Vienne de Football**Le Président,**

Bruno DUPUIS

Le Secrétaire de séance,

Ludovic BRUNETEAU



INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2023/2024

Stage Détection U15 Garçons



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueurs nés en 2009.

Processus de Détection :

- Le 31/08 : stage (environ 45 joueurs convoqués)
- Le 27/09 : stage (environ 30 joueurs convoqués)
- Le 11/10 : match préparation Sélection Vienne (environ 16 joueurs convoqués)
- Le 02/11 : tournoi Interdistricts LFNA au Centre Technique à Puymoyen

Pour ce rassemblement, chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- d'un ballon (taille 5)
- de l'autorisation parentale (uniquement si celle-ci n'a pas été fournie au 1^{er} stage)

L'encadrement du rassemblement sera assuré par :

- Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF LFNA
- Jean-Claude BARRAULT, membre de la Commission Technique Départementale 86
- Jean-Pierre BERNARD, membre de la Commission Technique Départementale 86
- Patrick ECALLE, membre de la Commission Technique Départementale 86
- Christian SAVIGNY, Président de la Commission Technique Départementale 86





MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023
de 14h15 à 17h15
à VOUNEUIL-sous-BIARD
Stade des Arches

(Pouzioux la Jarrie - Rue des Arches, 86580 Vouneuil-sous-Biard)

Liste des 31 joueurs (5 clubs) convoqués pour ce stage :

- CHÂTELLERAULT S.O.C : BAZILE OCTUVON Kylian, BOURAS Yliès, TEXIER Clément, **THONI KYOBE Thibault**, ZAMBUJO Ethan, SAUVAGET Benjamin, MAUNIE Jules, **MONNEREAU FRENEUIL Anatole**
- G.J.V.V.M CHAUVIGNY : DUVERGER Malo, LETELLIER Elliot, FAITEAU Mathis, NALLET Mathéo, RENAUD Noé, BONNAUDEAU Tyméo
- NEUVILLE : NOEL Matthieu
- STADE POITEVIN F.C : ASOSIE Loan, CHAHER El Kadir, CLOCHARD AMBLARD Nolan, MARINHO GOMES Fabio, PROUST Emile, FAYOL Dylan, EL HADDAD Mehdy, NOIREAU Valentin, **MARTIN TELLIER Titouan**, METAYE Lucas, DIABY Mohamed, CISSE Sankouba, FAYE MONTEIL Axel, FAYE MONTEIL Mathis, KEMPF Basile
- ST BENOIT : JEGOU Simon

En gras et italique, les Gardiens de But

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94
(M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF 86)



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2023-2024 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**

- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

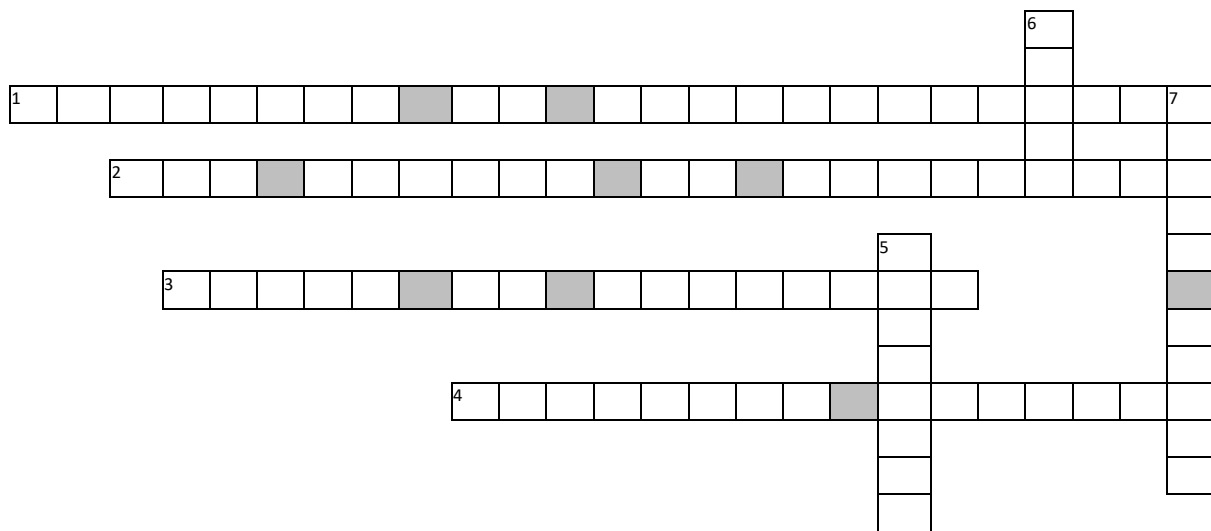
ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable le jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



MINI-JEU

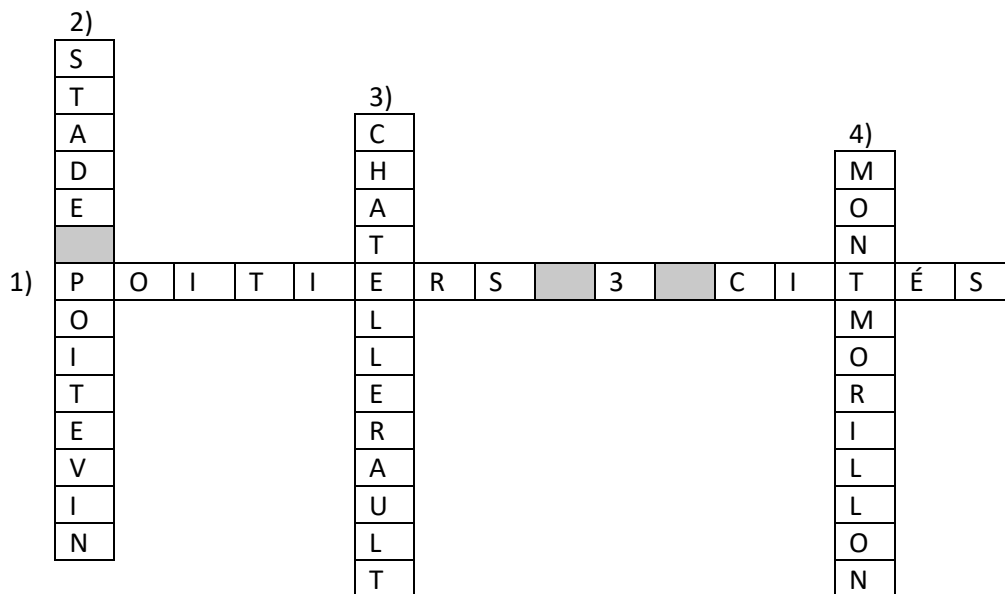
Thème : clubs de D4 à D2 au 3^e tour de Coupe de France



- 1) Premier de D3 (A) la saison dernière
- 2) Dernier club de D4 du département encore en lice
- 3) Surnommés les Brigondins
- 4) Tombeurs d'une R3 aux penaltys au tour précédent
- 5) Exploit possible contre Châtelleraut ?
- 6) Les avions sont aussi sur le terrain
- 7) Jouent en Bleu Marine (D2)

Réponses du dernier Vienne Hebdo :

Thème : équipes féminines en National/Régional



- 1) Troisième de R1 la saison dernière
- 2) Jean-Paul BLOT aux commandes
- 3) Seul club au niveau national
- 4) Joue au stade Jean Ranger